

POUR LES ENFANTS DE 3 A 11 ANS

Thème « Disney ^V/s Marvel »

DU LUNDI 25 OCTOBRE AU VENDREDI 5 NOVEMBRE 2021

de 9h00 à 17h00

Garderie de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30

Le centre est dirigé par Laetitia DEDISE

Accueil :

A la salle motricité de l'école maternelle pour la garderie de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30

A l'école Maternelle pour les enfants de 3 à 6 ans de 9h00 à 17h00

A l'école primaire pour les enfants de 6 à 11 ans de 9h00 à 17h00



Les activités programmées au sein des accueils respecteront les mesures du protocole sanitaire et les gestes barrières.

**Pré-inscriptions par mail uniquement à : aperperisco.sebourg@gmail.com
avant le jeudi 30 septembre 2021 (dernier délai).**

Merci de préciser : les noms, les prénoms et dates de naissance de vos enfants ainsi que vos coordonnées (noms, adresse, adresse mail, n° téléphonique).

Après validation la directrice vous enverra par mail la fiche d'inscription. L'inscription ne sera définitive que lors du retour avec le règlement dans le délai fixé.

Une permanence aura lieu le jeudi 30 septembre sous le préau de l'école maternelle afin de vous rencontrer et répondre à vos questions si besoin à partir de 16h30.

Catégorie	Prix en € de l'ALSH pour la semaine	Prix en € de l'ALSH Pour la journée	Prix en € pour semaine du 2 novembre	Prix en € pour 1 heure de garderie	Facturation forfaitaire 1h de garderie si réservation hors délai sans justificatif
Quotient familial -500 €	31,83	12,45	25,46	1,00	2,05
Quotient familial - 1000 €	33,35	13,07	26,68	1,05	2,05
Quotient familial +1000 €*	34,86	13,98	27,89	1,10	2,05
Extérieur -500 € **	75,75	17,74	60,60	1,45	4,10
Extérieur -1000 € **	78,37	18,35	62,70	1,50	4,10
Extérieur +1000 € **	84,38	19,76	67,50	1,60	4,10

* **tarif QF +1000 €** s'applique également pour les enfants extérieurs scolarisés dans les communes APER et gardés par des grands parents ou une assistante maternelle demeurant sur les communes APER (sur présentation de justificatif).

** **tarif extérieur** pour les enfants extérieurs scolarisés à Saultain, Sebourg, Estreux ou les enfants extérieurs non scolarisés à Saultain, Sebourg, Estreux mais gardés par des grands parents ou une assistante maternelle demeurant sur les communes APER (sur présentation de justificatif).